



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

## Formation professionnelle

Question écrite n° 59417

### Texte de la question

Mme Roselyne Bachelot demande à M le ministre de l'économie et des finances, dans quelles perspectives le Gouvernement envisagerait la possibilité de considérer certaines dépenses de formation des jeunes comme un investissement immatériel, avec les avantages y afférents, ou d'accorder un crédit d'impôt-formation supplémentaire, notamment pour l'apprentissage.

### Texte de la réponse

Reponse. - Le Gouvernement est conscient de la priorité à accorder au développement de l'apprentissage et à la formation des jeunes. Dans cette optique, les solutions évoquées par l'honorable parlementaire font l'objet d'un examen attentif.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Bachelot-Narquin Roselyne](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 59417

**Rubrique :** Jeunes

**Ministère interrogé :** économie et finances

**Ministère attributaire :** budget

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 juin 1992, page 2863